



LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : VOUS CONNAISSEZ ?

Ces substances chimiques de synthèse sont présentes dans tous les objets du quotidien. Ce sont, entre autres, les phtalates, les bisphénols, les éthers de glycol, parabène, retardateurs de flamme bromés, composés perfluorés (PFC).

Toutes ces substances sont considérées dangereuses pour la santé et l'environnement par l'Agence Européenne pour l'Environnement chargée d'élaborer « *une stratégie durable dans le domaine des produits chimiques visant à garantir un environnement sans substances toxiques* ».

Voilà une bonne intention quand on sait que ce sont environ 300 millions de tonnes de ces produits qui sont commercialisés en Europe chaque année. Si, dans un monde humaniste, cela devrait d'ailleurs couler de source de ne pas mettre sur le marché de tels produits, il n'en va de même dans notre système économique où c'est la recherche de profits immédiats qui fait marcher la machine.

Système, où même la santé humaine est considérée comme un secteur économique à part entière avec toutes les conséquences que nous sommes en train de vivre actuellement.

Alors pour les firmes chimiques comme Bayer, BASF, ASTRA ZENECA et d'autres, c'est tout bon de fabriquer, à la fois les produits responsables des maladies et les médicaments sensés les guérir.

Pour en revenir aux souhaits de la Présidente de la Commission Européenne, il faut savoir qu'une partie des commissaires a l'intention d'y faire échec. Il s'agit bien entendu du Français Thierry BRETON de la Direction générale chargée du mar-

ché intérieur et de l'industrie sensible aux lobbys des firmes de la chimie mais également de la Direction Générale de la Santé. Oui, vous avez bien lu. La Direction Générale de la Santé s'occupe davantage des profits des entreprises que de la santé humaine des populations européennes. Cette direction se dit

« *préoccupée par l'extension de l'approche fondée sur le danger dans la gestion des produits chimiques* » proposée par la Direction Générale de l'Environnement. A ce stade, une petite explication devient nécessaire.

L'approche fondée sur le danger consiste à réglementer un produit selon ses propriétés intrinsèques (par exemple un produit peut être considéré comme cancérigène, mutagène, reprotoxique, perturbateur endocrinien), alors que la Direction Générale de la Santé préfère l'approche fondée sur le risque qui permet d'utiliser une molécule d'un tel produit indépendamment de ses propriétés si les évaluateurs du risque estiment que l'exposition de la population y sera faible. Outre le fait que les actions des lobbys du secteur sauront persuader les évaluateurs de la faiblesse du risque afin de fixer les doses maxima à ne pas dépasser, il faut savoir qu'en ce qui concerne les Perturbateurs endocriniens, ce n'est pas la dose qui fait le poison, mais le moment de l'exposition à ces produits ou du cocktail de ceux-ci.

En 2013, la Commission Européenne avait dessaisi la Direction Générale de l'Environnement du dossier sur les perturbateurs endocriniens et l'avait donné à la Direction Générale de la Santé qui l'avait plus ou moins enterré. Pour ce fait, la Commission Européenne a été condamnée en 2015 par la Cour de Justice Européenne pour carence dans ce dossier.

Espérons que cette fois-ci, la Commission Européenne laisse l'Agence Européenne pour l'Environnement mener à bien son action dans ce domaine.

Plus que jamais, la population doit se saisir de ce dossier pour le faire aboutir dans le sens de promotion de la santé. Voilà pourquoi, Action Santé Solidarité s'adresse aux élus territoriaux en vue d'obtenir leur signature de la Charte « **Villes et territoires sans Perturbateurs endocriniens** ».

DES MICROPLASTIQUES DANS LE PLACENTA DE FŒTUS

Pour la première fois, une étude italienne a mis en évidence la présence de micro plastiques dans le placenta humain. Les chercheurs estiment que ces observations sont préoccupantes.

Les chercheurs ont analysé six placentas appartenant à des femmes en bonne santé et dont la grossesse et l'accouchement s'étaient bien déroulés dans un hôpital de Rome. Quatre d'entre eux (les deux tiers) présentaient des micro plastiques. Ces micro particules d'environ 10 microns (0,01mm) étaient toutes colorées en bleu, rouge, orange ou rose. D'où proviennent ces micro plastiques ? Les chercheurs ont identifié pour l'un qu'il s'agissait de propylène teinté. Les autres proviendraient de pigments utilisés pour les revêtements artificiel, peintures, adhésifs, plâtres, cosmétiques ou produits de soin de corps. La grosseur de ces particules leur permet de circuler par la voie sanguine. Par contre, les chercheurs ne savent pas comment les micro plastiques atteignent la circulation sanguine. Est-ce par la voie respiratoire ou par celle du système gastro-intestinal.

Il faut savoir également que les plastiques sont à la source des phtalates qui sont des perturbateurs endocriniens responsables pour une bonne part des maladies chroniques qui se déclarent des années plus tard.